



COLLOQUE co-organisé

MSH Ange-Guépin ~ MSH Bretagne

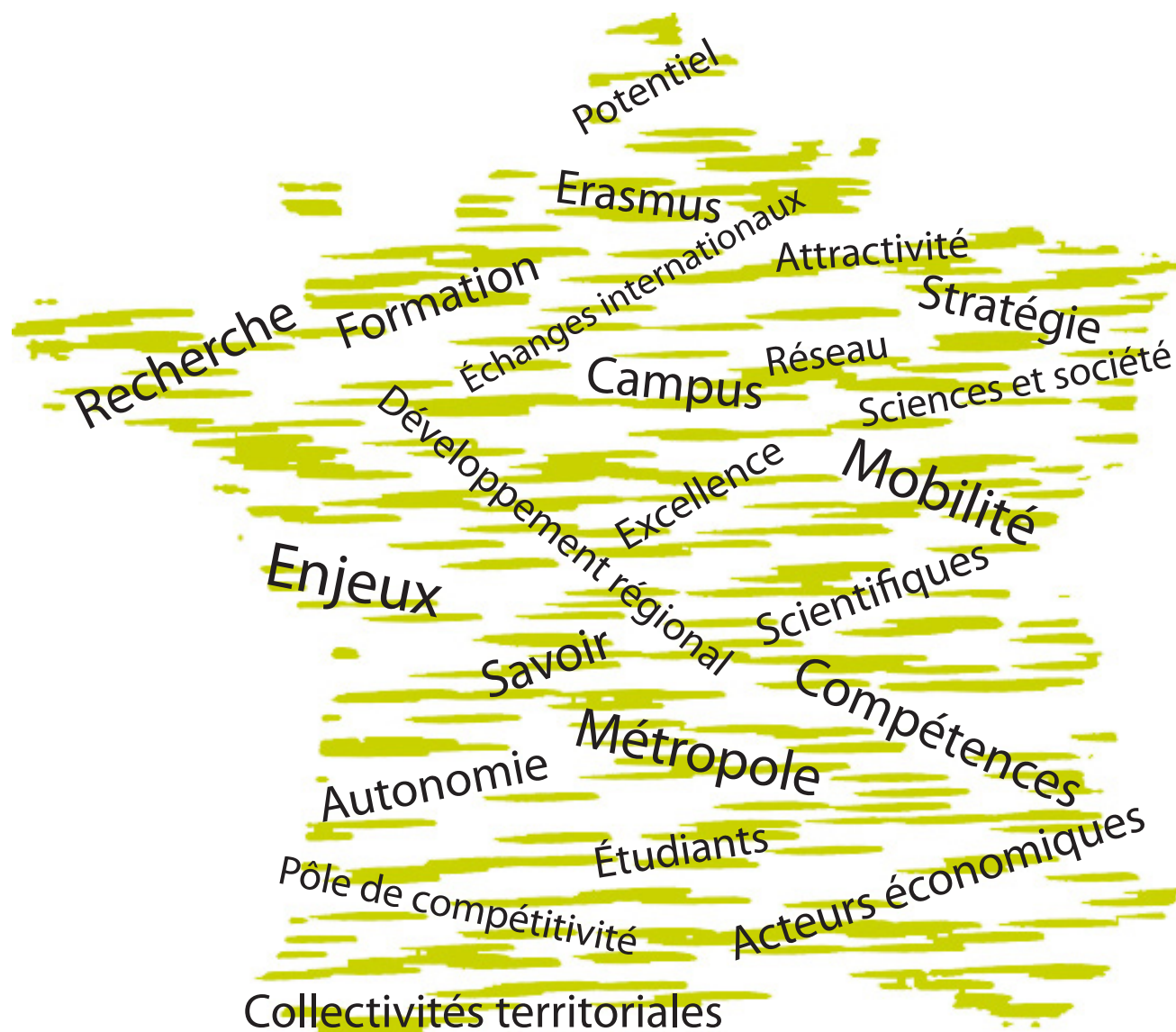
en partenariat avec la revue *Place Publique*
éditions de Nantes et Rennes



Université et territoires

8 et 9 Février 2011

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS



Mardi 8 février 2011

9h30

Allocutions d'accueil

Jean-Pierre Le Scornet, vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

Yves Lecointe, président de l'université de Nantes

Yannick Guin, vice-président de Nantes-Métropole, délégué à l'Enseignement supérieur et à la recherche

John Tolan, directeur de la MSH Ange-Guépin

10h

Exposé d'introduction : Problématique générale du colloque

Martine Mespoulet, directrice adjointe de la MSH Ange-Guépin

Collectivités territoriales, université et recherche

Président de séance : Jean-Émile Gombert, président de l'université Rennes 2

10h30 > 11h

Conférence introductive

Daniel Filâtre, professeur de sociologie, président de l'université Toulouse II - Le Mirail

11h30 > 12h30

■ **Du Plan au Plan Campus. Implanter l'université à Lyon (1958-2010),**

Jérôme Aust, CSO - UMR CNRS 7116, Sc.Po

■ **L'implication des collectivités locales dans la recherche : enjeux, tendances et perspectives,**

Cécile Crespy, CERAL, université Paris 13

Le jeu des échelles

Président de séance : Christian Pihet, université d'Angers, ESO Angers - UMR CNRS 6590

14h > 15h30

■ **Qualifier pour ne pas être disqualifié. Les nouveaux schémas du développement universitaire dans les villes moyennes,** Catherine Soldano, université Toulouse II - Le Mirail, CERTOP - UMR CNRS 5044■ **Villes scientifiques : proximités, coopérations et compétitions. L'exemple de la chimie en Pays de la Loire,** Béatrice Milard, université Toulouse II - Le Mirail, LISST-CERS - UMR CNRS 5193

16h > 18h

Table rondeanimée par Thierry Guidet, directeur de la Revue *Place Publique*

- ▶ Guy Cathelineau, président du PRES Bretagne
- ▶ Daniel Filâtre, président de l'université de Toulouse II - Le Mirail
- ▶ Yves Lecointe, président de l'université de Nantes
- ▶ Maï Haefelin, vice-présidente du Conseil régional des Pays de la Loire, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
- ▶ André Lespagnol, ancien vice-président recherche de la Région Bretagne
- ▶ Daniel Martina, président du PRES UNAM ou son représentant

21h

Soirée cinéma en partenariat avec le Laboratoire Langages, Actions Urbaines et Altérités (LAUA)

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes - 6 quai François Mitterrand

Mémoire filmée de Plozévet, Les pêcheurs de Pors Poulhan, film de Robert et Monique Gessain, 1965

Dans les années soixante, Plozévet, petite commune du Sud Finistère, accueillait une grande enquête interdisciplinaire en Sciences humaines et sociales, sans doute la plus grande du genre entreprise en France. Près d'une centaine de chercheurs auscultèrent les Plozévétiens sous presque tous les angles. Parallèlement à ces enquêtes, Robert et Monique Gessain, anthropologues du Musée de l'Homme, réalisèrent cinq films. Parmi eux, l'un, «Les Pêcheurs de Pors Poulhan», concerne les activités des gens de la côte. Nous présenterons le contexte de réalisation de ce documentaire fortement marqué par des préoccupations patrimoniales : fixer sur la pellicule des activités disparues ou appelées à disparaître sous les effets de la modernisation. Après la projection, nous évoquerons le travail que nous réalisons actuellement, étant revenus à Plozévet sur les pas des chercheurs, revisitant les mêmes lieux, interrogeant les mêmes thèmes, questionnant les changements opérés et les nouveautés qui se profilent, magnétophone et caméra au poing.

Mercredi 9 février 2011

Comparaison internationale

Présidente de séance : Raymonde Séchet, université Rennes 2, ESO - UMR CNRS 6590

9h > 10h30

- ***Entre l'excellence et la pertinence: le rapport entre université et territoire en Angleterre,***
Beth Perry, université de Salford - Grande-Bretagne
- ***Universités et territoires dans un pays fédéral : le cas de l'Allemagne,***
Jean-Alain Heraud, BETA - UMR CNRS 7522 - Strasbourg

10h45 > 12h15

- ***Universités et régions au Québec : des articulations mouvantes,***
Pierre Doray, CIRST - UQAM - Canada
- ***Les universités suisses à l'épreuve de l'internationalisation des enseignements supérieurs,***
Jean-Philippe Leresche, Institut d'études politiques et internationales - Lausanne - Suisse

Université, ville et acteurs économiques

Président de séance : Maurice Baslé, université Rennes 1, CREM - UMR CNRS 6211

14h > 14h30

- ***La carte des universités de l'Ouest français, du national au local (1945-2010),***
Armand Frémont, professeur de géographie, ancien recteur d'académie
- ***Acteurs économiques et université,***
Alain Even, président du CESR Bretagne

15h > 17h

Table ronde

animée par Bernard Boudic, rédacteur en chef de la revue *Place Publique*

- ▶ Isabelle Pellerin, vice-présidente de Rennes Métropole, déléguée à l'Enseignement supérieur et à la recherche
- ▶ Yannick Guin, vice-président de Nantes-Métropole, délégué à l'Enseignement supérieur et à la recherche
- ▶ Elisabeth Lagente, Directrice de Bretagne Valorisation
- ▶ Gino Boismorin, directeur du pôle « Végépolys » Angers
- ▶ Benoît Cailliau, président du CESR Pays de la Loire
- ▶ Daniel Loiseau, vice-président d'Angers Loire Métropole, délégué au développement économique et à l'emploi
- ▶ Marc Labbey, vice-président de Brest Métropole, délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche

17h > 18h

Synthèse des deux journées du colloque

Jean-Richard Cytermann, responsable du groupe «enseignement supérieur» à l'IGAENR (Inspection générale de l'administration de l'Education nationale et de la recherche), et professeur associé à l'EHESS

SOMMAIRE

<i>Du Plan au Plan Campus. Implanter l'université à Lyon (1958 – 2010) ..</i>	1
<i>Jérôme AUST, chargé de recherche à Sciences Po – CSO UMR CNRS-Sc.Po 7116.</i>	
<i>L'implication des collectivités locales dans la recherche : enjeux, tendances et perspectives</i>	2
<i>Cécile CRESPIY, maître de conférences en sciences politiques, université Paris 13, CERAL</i>	
<i>Qualifier pour ne pas être disqualifié. Les nouveaux schémas d'enseignement supérieur dans les villes moyennes</i>	3
<i>Catherine SOLDANO, maître de conférences en sociologie à l'université de Toulouse II - Le Mirail, CERTOP UMR CNRS 5044</i>	
<i>Villes scientifiques : proximités, coopérations et compétitions. L'exemple de la chimie en Pays de la Loire</i>	4
<i>Béatrice MILARD, maître de conférences en sociologie à l'université de Toulouse II – Le Mirail, LISST-CERS UMR CNRS 5193</i>	
<i>Entre l'excellence et la pertinence : le rapport entre université et territoire en Angleterre</i>	5
<i>Beth PERRY, SURF-MISTRA Urban Futures Research Fellow, SURF Centre, université de Salford (Grande-Bretagne)</i>	
<i>Universités et territoires dans un pays fédéral : le cas de l'Allemagne ..</i>	6
<i>Jean-Alain HERAUD, professeur en sciences économiques à l'université de Strasbourg, BETA UMR CNRS 7522 (présentateur oral au colloque) et Andrea ZENKER, chercheuse à l'Institut Fraunhofer ISI de Karlsruhe (Allemagne)</i>	
<i>Universités et régions au Québec : des articulations mouvantes</i>	7
<i>Pierre DORAY, professeur de sociologie (présentateur oral au colloque), Maxime MOISAN-MARCOUX, Chloé LAVIGNE Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST), université du Québec à Montréal (Canada)</i>	
<i>Les universités suisses à l'épreuve de l'internationalisation des enseignements supérieurs : vers de nouvelles territorialités</i>	8
<i>Jean-Philippe LERESCHE, professeur à l'Institut d'études politiques et internationales et Directeur de l'Observatoire Science, Politique et Société, université de Lausanne (Suisse)</i>	
<i>La carte des universités de l'Ouest français, du national au local (1945-2010)</i>	9
<i>Armand FREMONT, professeur de géographie, ancien recteur des académies de Grenoble et de Versailles</i>	
<i>Acteurs économiques et université</i>	10
<i>Alain EVEN, président du CESR Bretagne</i>	

Du Plan au Plan Campus. Implanter l'université à Lyon (1958 – 2010)

Jérôme AUST, chargé de recherche à Sciences Po – CSO UMR CNRS-Sc.Po 7116.

Quand les collectivités locales frappent à la porte de l'université. Enjeux et effets de l'intervention locale dans les politiques d'enseignement supérieur.

L'implication des collectivités locales dans le financement des politiques d'enseignement supérieur s'est, depuis les années 1980, généralisée. Villes, institutions intercommunales, Conseils généraux et régionaux interviennent dans le financement de ces politiques publiques, qui restent pourtant de stricte compétence étatique.

La communication analyse les raisons de ce renouveau et ses effets sur la configuration universitaire française en remettant l'investissement local en perspective historique.

Elle montre, dans un premier temps, que cet engouement local peut s'expliquer au croisement des dynamiques qui marquent le personnel politique local, les relations entre les différents niveaux de gouvernement et la perception de la place de l'université dans le développement économique.

Dans un second temps, la communication revient sur deux effets majeurs de l'intervention locale. Elle souligne, d'abord, que cet investissement participe de la refonte des équilibres de la configuration universitaire française en renforçant les présidents d'université, en affermissant l'autonomie des établissements et en soutenant l'institutionnalisation des coopérations entre établissements d'enseignement supérieur. L'intervention locale contribue ensuite à redessiner la carte universitaire française. Dans les années 1980 et 1990, elle concourt à la multiplication des sites d'implantation des institutions d'enseignement supérieur. Dans la dernière décennie, ses effets sont plus ambigus. En soutenant financièrement les politiques sélectives initiées par l'État comme le Plan Campus, elle contribue, d'un côté, à accroître la concentration des crédits sur quelques sites, souvent métropolitains. De l'autre, les collectivités locales continuent à soutenir financièrement les sites plus modestes, qui ne constituent plus des priorités étatiques. L'intervention locale alterne donc entre soutien aux politiques étatiques et promotion de priorités propres ; elle participe cependant toujours de la transformation des équilibres qui règlent la configuration universitaire française.

L'implication des collectivités locales dans la recherche : enjeux, tendances et perspectives

*Cécile CRESPIY, maître de conférences en sciences politiques, université Paris 13,
CERAL*

Depuis 2009, plusieurs conventions de coopération ont été conclues entre la Conférence des Présidents des universités et les associations représentant les collectivités locales (d'abord l'association des régions de France, l'Association des Villes Universitaires de France, l'Association des Maires des Grandes Villes de France et la Fédération des Maires des Villes Moyennes), attestant par-là même de l'intérêt de ces dernières pour les questions scientifiques et universitaires. Si cette formalisation des relations entre la CPU et les associations est récente, en revanche, les collectivités locales sont engagées depuis longtemps déjà dans le soutien à la recherche.

Cette communication propose de revenir sur la genèse de l'investissement des collectivités locales, notamment des conseils régionaux, dans les politiques de recherche. Elle en identifie les principales étapes et les principales raisons. Elle en souligne les caractéristiques actuelles avant d'identifier les enjeux d'une action publique volontariste dans un contexte de réforme des politiques scientifiques et des collectivités territoriales.

**Qualifier pour ne pas être disqualifié.
Les nouveaux schémas d'enseignement supérieur
dans les villes moyennes**

*Catherine SOLDANO, maître de conférences en sociologie à l'université de Toulouse II
- Le Mirail, CERTOP UMR CNRS 5044*

Dans un contexte de métropolisation croissante des activités scientifiques, comment penser le devenir des antennes universitaires situées dans les villes moyennes ?

La question du lien entre les universités et les territoires est plus que jamais au centre des réformes en cours. De manière schématique, la carte universitaire actuelle relève d'une tension entre deux positions : le renforcement des centralités métropolitaines basé sur des logiques d'excellence et le desserrement de ces centralités fondé sur des logiques de proximité. Dès lors, les antennes universitaires sont confrontées à des débats d'échelle, de taille, de légitimité, débats que portent également les villes moyennes qui voient leur modèle d'évolution remis en cause.

Cette communication porte sur les stratégies développées par les villes moyennes et l'enclenchement de dynamiques vertueuses visant la construction de territoires intermédiaires d'enseignement supérieur et de recherche. En jeu : l'imposition d'un modèle de développement proche des clusters plutôt que le scénario du collège universitaire. En filigrane : la politique d'aménagement des territoires et l'organisation des universités françaises.

Nos résultats sont issus de plusieurs programmes menés avec la DATAR depuis 2000 et dont le dernier porte sur les démarches de qualification et de gouvernance des sites secondaires d'enseignement supérieur et de recherche (2009). Ils montrent le caractère toujours indéterminé mais de plus en plus contraint de la territorialisation des politiques universitaires.

**Villes scientifiques : proximités, coopérations et compétitions.
L'exemple de la chimie en Pays de la Loire**

Béatrice MILARD, maître de conférences en sociologie à l'université de Toulouse II –
Le Mirail, LISST-CERS UMR CNRS 5193

Depuis de nombreuses années maintenant, la recherche est l'objet de débats – politiques mais aussi en son sein – concernant son organisation spatiale. Une des idées les plus largement véhiculée est que l'activité scientifique, de plus en plus internationale, serait plus à même de se déployer dans quelques métropoles, plus « globales », et qu'il faudrait renforcer la concentration de la recherche dans les grandes villes pour prétendre à la concurrence internationale. La France s'inscrit à ce jour dans ce débat avec la volonté politique de renforcement de quelques « pôles universitaires d'excellence » sur son territoire. Or, cette position se base souvent sur une méconnaissance du fonctionnement réel de l'activité scientifique qui est pourtant essentiel à la compréhension de la dynamique de cette activité et pour son organisation future. Sur quoi s'appuyer pour avoir une vision plus juste des pratiques de recherche au sein des différents territoires ? Dans la perspective macro-sociologique d'une étude de la territorialisation de la science, les publications scientifiques telles qu'elles sont recensées dans les bases de données bibliographiques sont un indicateur de premier ordre. Elles sont en effet des signes de la dynamique des territoires au plus près de l'activité des chercheurs et permettent de comprendre, grâce à l'étude des collaborations, les échanges scientifiques entre ceux-ci.

Mon analyse est basée sur l'étude des publications de la base de données du *Web of Science* de *Thomson Reuters* (notamment les publications des sciences de la nature et technologiques). Je commencerai par une brève présentation de l'évolution de la science internationale au cours de ces 20 dernières années montrant que la recherche est une activité qui s'est fortement décentrée. Je rappellerai également que la France a connu, ces dernières années, une déconcentration de ses lieux de production scientifique vers la province et des villes scientifiques secondaires. J'analyserai alors plus finement l'activité de ces dernières en prenant l'exemple des publications de chimie issues des villes de la région Pays de la Loire, soit principalement Nantes, Angers et Le Mans et leur évolution depuis 1988 (N= 847). Après avoir rappelé le contexte institutionnel de l'émergence de la recherche en chimie dans la région Pays de la Loire, je commencerai par décrire le réel dynamisme de ce territoire du point de vue de la production scientifique, caractérisé par différentes formes d'émergence et des complémentarités entre les spécialités disciplinaires des villes de Nantes, Le Mans et Angers. Je poursuivrai en comparant la « qualité » de la production scientifique de ces villes (à l'aide des citations et des revues) et en montrant qu'elle tend progressivement à augmenter. Je terminerai par l'analyse des collaborations des chercheurs de ces villes qui permet de comprendre que, contrairement à ce qui est parfois affirmé, l'émergence scientifique des villes secondaires ne repose pas sur le soutien des grandes métropoles scientifiques du pays mais, au contraire, dans leur autonomisation par rapport à celles-ci.

Entre l'excellence et la pertinence : le rapport entre université et territoire en Angleterre

Beth PERRY, SURF-MISTRA Urban Futures Research Fellow, SURF Centre, université de Salford (Grande-Bretagne)

Cette communication abordera deux thèmes principaux.

Dans un premier temps, elle explique comment le système britannique s'est organisé vis-à-vis de l'enseignement supérieur et analyse son ancrage territorial. Le propos esquisse la décentralisation des pouvoirs administratifs et financiers en Angleterre, en Écosse et aux Pays de Galle, en mettant l'accent sur la situation anglaise. Ce que l'on voit est un système plutôt centralisé en Angleterre, bien que l'établissement des institutions régionales depuis 1997 ait posé un défi à cet égard.

En deuxième lieu, l'article présente une analyse des recherches sur la question de la pertinence du rapport noué entre université et territoire. Il développe un cadre théorique pour regrouper les perspectives et cherche à expliquer les tensions difficiles et les résultats incertains qui se sont produits.

Universités et territoires dans un pays fédéral : le cas de l'Allemagne

Jean-Alain HERAUD, professeur en sciences économiques à l'université de Strasbourg, BETA UMR CNRS 7522 (présentateur oral au colloque) et Andrea ZENKER, chercheuse à l'Institut Fraunhofer ISI de Karlsruhe (Allemagne)

La relation aux territoires du secteur de l'enseignement supérieur (ES) prend une forme particulière dans le cas d'un pays fédéral comme l'Allemagne. L'université est clairement du ressort des Etats fédérés (*Länder*). Le financement de ce système est donc du ressort de ce niveau de gouvernance publique, même si le niveau fédéral (*Bund*) contribue également, de manière variée et évolutive, au financement et au pilotage. De ce fait le rapport de l'ES au territoire ne peut pas s'interpréter en termes d'aménagement national comme on le perçoit traditionnellement en France. L'évolution contemporaine (mondiale) vers un modèle d'offre d'ES plus compétitif, focalisé sur l'excellence - et donc une forme de concurrence des territoires - se décline aussi d'une manière différente. Elle s'exprime en Allemagne sous l'angle d'une réforme du fédéralisme.

Le secteur de l'ES se compose d'une série d'institutions, dont les universités au sens strict, les universités de sciences appliquées (*Fachhochschulen*), les académies artistiques, etc. Ce secteur est responsable pour la formation, la recherche et l'innovation. Le coût du système éducatif est évalué à 148 Mrd€, dont seulement 11% est assumé par le niveau fédéral. Mais ces statistiques globales ne donnent qu'une image approximative de la répartition des sources de financement, car diverses formes de financements croisés apparaissent entre le niveau national et celui des territoires. Dans la gouvernance multi-niveaux du système, le Gouvernement Fédéral a sa place. Il peut définir des règlements concernant les inscriptions et les diplômes, mais les *Länder* ne sont pas obligés de les appliquer. Le poids de l'Etat central va surtout pouvoir s'appliquer en fonction de sa capacité d'intervention financière, particulièrement en matière de projets de recherche, de bâtiments et autres infrastructures où il a compétence à intervenir.

De plus, dans la période récente, l'Allemagne a lancé des « initiatives d'excellence » et défini des universités d'élite qui reçoivent un budget très significatif directement du niveau fédéral. C'est un levier important par lequel le niveau central tend à reprendre la main. Il a fallu pour cela une réforme constitutionnelle (en 2006) puisqu'on touche là à un aspect fondamental du fédéralisme.

Pour ce qui est de la question de l'impact économique des établissements universitaires sur le territoire qui les accueille, qui est un enjeu fort en France où les régions sont invitées à participer au financement de l'ES, qu'en est-il en Allemagne ? La tentation de « faire de l'aménagement du territoire » avec les universités existe beaucoup moins. Toutefois, avant de payer pour le développement universitaire, les *Länder* et les communes peuvent légitimement se poser la question de l'évaluation des bénéfices directs et indirects. Des études ont été faites pour analyser cet impact. Elles recourent ce que l'on observe ailleurs : important impact de la population étudiante fixée sur le territoire, mais aussi effet d'entraînement sur les activités de recherche (largement financées par l'extérieur) et attractivité vis-à-vis des entreprises.

Universités et régions au Québec : des articulations mouvantes

*Pierre DORAY, professeur de sociologie (présentateur oral au colloque), Maxime MOISAN-MARCOUX, Chloé LAVIGNE
Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST),
université du Québec à Montréal (Canada)*

La communication vise à mieux comprendre la dynamique instaurée entre les institutions universitaires et les régions au cours des dernières années.

Pour ce faire, il convient d'abord de s'interroger sur le concept de territoire ou de région afin de bien situer le cadre institutionnel d'action des instances éducatives et sur celui d'université. Le Canada est une fédération ou une confédération composée de 10 provinces et de 3 territoires qui ont la responsabilité du développement de l'éducation. Au Québec, un mouvement de déconcentration s'est fait sentir avec la mise en place de dispositifs régionaux de planification régionale. Par ailleurs, l'existence d'universités situées en dehors des régions métropolitaines (Montréal et Québec) est relativement récente, la première université en « région » étant fondée en 1954. Depuis la fin des années 1960, le mouvement s'est accéléré.

Ces balises posées, nous examinerons l'action universitaire en regard de deux dimensions : les missions des universités (enseignement et formation, recherche et services à la collectivité) et de l'implication des institutions universitaires au développement des régions. Nous dégageons quatre facteurs qui modèlent l'action des universités : les tendances internationales en matière de développement des universités, les politiques publiques en matière d'éducation et de recherche, le travail local de développement régional et de planification, et la présence de champions.

Les universités suisses à l'épreuve de l'internationalisation des enseignements supérieurs : vers de nouvelles territorialités

Jean-Philippe LERESCHE, professeur à l'Institut d'études politiques et internationales et Directeur de l'Observatoire Science, Politique et Société, université de Lausanne (Suisse)

D'une manière générale, les systèmes d'enseignement supérieur des pays européens sont confrontés aux mêmes contraintes et défis (internationalisation, compétitivité, financement, évaluation, etc.) mais ils n'y répondent pas tous de la même manière. Les réponses politiques et sociales varient en fonction des contextes, histoires et traditions nationales ou régionales qui demeurent hétérogènes. Dans ce sens, historiquement, les deux cas français et suisses paraissent à première vue aux antipodes : des systèmes centralisés (modèle « national ») et fédéralistes/décentralisés (modèle « cantonal »), avec des traditions d'organisation des universités également différentes (« napoléonienne » et « humboldtienne »).

Ces deux modèles, apparemment si dissemblables, correspondaient probablement à la réalité des deux pays jusqu'aux années 1980-1990 environ. Depuis, l'on observe des évolutions ou des tendances dans des directions opposées qui les amènent paradoxalement à se rapprocher : dit rapidement, le système français d'enseignement supérieur a été construit dans une vision nationale qui, aujourd'hui, tend en partie à se régionaliser (processus de « dénationalisation ») alors que le système suisse repose, à l'origine, sur une addition de systèmes cantonaux/régionaux qui se sont progressivement nationalisés (processus de « décantonalisation ») durant ces deux dernières décennies.

Centré sur le cas suisse, ce papier vise à montrer comment, au travers des changements d'échelles de l'action publique universitaire, des dynamiques internationales/européennes, nationales et régionales se combinent, s'imbriquent et participent à des processus de recompositions territoriales.

Autrement dit, dans un contexte d'internationalisation/globalisation accrue des enseignements supérieurs, cette contribution va s'intéresser au double rôle joué par la Confédération helvétique dans les recompositions de la politique universitaire en Suisse et l'émergence de nouvelles stratégies intercantionales (interrégionales) de coordination interuniversitaire.

Cette contribution vise donc deux objectifs principaux :

1. montrer à travers les spécificités de l'enseignement supérieur suisse les stratégies développées par les acteurs politiques et scientifiques pour à la fois « nationaliser » les politiques universitaires « cantonales » et renforcer l'internationalisation/européanisation des hautes écoles (universités et Ecoles polytechniques fédérales) ;
2. analyser comment les dispositifs de coordination interuniversitaire renouvellent les liens aux territoires des universités historiquement cantonales et contribuent ainsi à « fabriquer » de nouveaux territoires d'action publique.

La carte des universités de l'Ouest français, du national au local (1945-2010)

*Armand FREMONT, professeur de géographie, ancien recteur des académies de
Grenoble et de Versailles*

Les géographes et leurs collègues des sciences humaines et sociales se sont intéressés tardivement à leurs propres universités. Pourtant, il y a là une très riche matière impliquant de multiples acteurs et dont l'impact territorial est maintenant reconnu. L'évolution de la carte des universités dans le grand Ouest français en fournit un bon exemple. On retiendra ici une définition de l'Ouest qui en vaut bien d'autres : les régions (et par conséquent les académies) de Haute-Normandie, de Basse-Normandie, de Bretagne, des Pays de Loire et de Poitou-Charentes.

Trois périodes peuvent être distinguées :

1. Jusqu'aux années qui suivent la seconde guerre mondiale, l'implantation universitaire dans l'Ouest est réduite à trois petites universités, Caen, Rennes et Poitiers, qu'accompagne un nombre limité d'écoles d'ingénieurs. Les effectifs d'étudiants sont parmi les plus faibles de l'Hexagone.
2. Des années 60 à la fin du siècle, l'augmentation continue des effectifs d'étudiants se traduit par une dilatation de l'espace universitaire et la création de nouvelles universités, d'écoles d'ingénieurs, d'IUT, d'antennes universitaires, de BTS... L'université, dans ses implantations, de suprarégionale devient régionale, voire départementale ou infradépartementale. L'Ouest tend à s'aligner sur une carte de l'Hexagone aux réseaux dilués.
3. Un infléchissement se produit dès la fin des années 90 par le ralentissement ou la stagnation de la croissance des effectifs étudiants et par une tendance à la concentration sous de nouvelles modalités des établissements universitaires. L'Ouest n'échappe pas à la règle, non sans difficultés.

Il ne s'agit pas là d'un simple glissement quantitatif et de sa traduction géographique. De multiples facteurs interviennent qu'il s'agit ici d'analyser en tenant compte des constantes comme des diversités locales et régionales.

Acteurs économiques et université

Alain EVEN, président du CESR Bretagne

La relation entre les acteurs économiques et l'université doit être replacée dans le cadre plus général de la relation avec la Cité.

L'université n'est pas hors du monde, elle remplit une fonction sociale au sein de la Société, société qu'elle contribue elle-même à produire.

C'est donc avec l'ensemble des acteurs politiques et socio économiques que l'université doit être en relation constante et échapper au risque de se limiter au "tout petit monde" si plaisamment décrit par David Lodge.

Contrairement au lieu commun les relations entre l'université et les acteurs économiques sont vivantes même si elles sont un peu compliquées ce qui n'est que normal pour deux univers aux finalités et temporalités si différentes.

Ces relations s'inscrivent dans toutes les dimensions de l'Université :

- Au niveau de la recherche bien sûr et nous savons combien cette liaison avouable s'est considérablement développée récemment et de façon organisée tant au sein des pôles de compétitivité que des projets concourant aux initiatives d'excellence.
- Au niveau de la formation tant initiale que continue la relation aussi est évidente. On pense de façon privilégiée aux formations professionnalisantes, aux formations en alternance, à l'accueil de stagiaires par les entreprises et de professeurs associés au sein des formations. Au delà, c'est l'ensemble du système de formation qui doit intéresser les acteurs économiques dans une approche non d'instrumentalisation mais d'évaluation constante du facteur humain que contribue à forger l'université.
- Il faut aussi penser à une richesse universitaire très inexploitée : celle des relations internationales. Le potentiel que représentent les étudiants étrangers est très largement sous estimé tant de par la diversité culturelle qu'ils représentent que par les liens qui pourraient se construire par leur intermédiaire avec leurs pays d'origine. Si l'université se doit d'avoir un lien fort avec la Cité, il ne faut pas négliger sa dimension universelle, quel milieu est autant ouvert sur le monde que celui des universitaires. Curieusement l'action internationale des acteurs économiques s'intéresse peu à ce réseau.

Certains acteurs économiques ont avec l'université une relation très construite et il faut étendre cette relation directe avec le plus grand nombre d'entreprises et pas seulement dans le champ des sciences dures et des formations d'ingénieurs. Sont concernés tous les champs de la connaissance, de la recherche, de l'innovation qui n'est pas que technologique et économique mais aussi organisationnelle et sociale. Je crois beaucoup à la médiation du stagiaire pour développer et élargir ces liens.

Pour mieux asseoir la relation entre les universités et les acteurs économiques il faudrait un lieu d'écoute réciproque, d'échanges libres qui ne peut être le Conseil d'administration de l'Université qui consacre plus de temps à régler les problèmes internes qu'à échanger avec d'autres acteurs sur sa stratégie.

L'ensemble des acteurs politiques et socio économiques des territoires sont concernés à toutes les échelles (du territoire local à l'interrégionalité) pour optimiser l'utilité sociale de l'université qui n'est pas qu'utilitaire. Il faut approcher l'université dans toutes ses dimensions, dans la richesse de ses diversités. Les conseils économiques, sociaux et environnementaux sont des lieux utiles où les contacts peuvent s'établir, les analyses partagées sur la recherche et la formation se construire.

Ce colloque est co-organisé par la **MSH Ange-Guépin Nantes** et la **MSH en Bretagne**, en partenariat avec la revue *Place publique*, éditions de Nantes et de Rennes.

Coordinatrice scientifique

- Martine Mespoulet, directrice adjointe de la MSH Ange-Guépin, université de Nantes

Comité d'organisation

- Bernard Boudic, rédacteur en chef de la revue *Place publique* Rennes
- Annie Busson, MSH Ange-Guépin
- Jean-Émile Gombert, président de l'université Rennes 2
- Thierry Guidet, directeur de la revue *Place Publique* Nantes
- Martine Mespoulet, directrice adjointe de la MSH Ange-Guépin

Comité scientifique

- Denis Bouget, professeur de sciences économiques, université de Nantes, ancien président de la commission SHS du CRRDT de la Région Pays de la Loire et ancien responsable de la Cellule Europe de l'université de Nantes.
- Renaud Epstein, maître de conférences de science politique, université de Nantes.
- Christian Le Bart, professeur de science politique, IEP de Rennes, directeur de la MSH en Bretagne.
- André Lespagnol, ancien vice-président recherche de la Région Bretagne, ancien président de l'université Rennes 2.
- Christian Pihet, professeur de géographie, université d'Angers, directeur ESO Angers, UMR CNRS 6590, ancien président de la section 39 du Comité national de la recherche scientifique.
- Raymonde Séchet, professeur de géographie, université Rennes 2, directrice de l'UMR CNRS 6590 ESO.

Contact

- universiteterritoires@univ-nantes.fr - Tél. : 02 40 48 39 99

Partenaires

